la morale chrétienne échappe à la controverse par la sublimité de ses enseignements."

Nous sommes tous et vous serez aussi des médecins catholiques et chrétiens et les enseignements de cette morale constitueront pour vous une règle immuable dont vous ne devrez jamais vous détourner.

Nous étudierons donc les devoirs du médecin envers lui-même, envers ses confrères, envers les malades. Nous le suivrons dans sa vie de tous les jours, dans les circonstances variées qui se présenteront au cours de sa carrière et nous chercherons à définir sa position et sa conduite.

Je ne me fais, messieurs, aucune illusion sur la tâche, bien lourde pour mes movens, dont je viens de me charger, je sais mieux que tout autre qu'il aurait fallu au professeur de Déontologie plus d'autorité, plus d'expérience, plus de situation, tous les droits acquis au respect que l'on doit à une carrière longue et remplie. Les deux hommes distingués, véritables lumières de notre école de médecine, qui ont occupé si brillamment cette chaire, ont laissé un héritage bien agréable à recevoir, mais trop lourd à porter, et je me sens tout à fait indigne de leur succéder. Je ne suis d'ailleurs que chargé du cours et l'avenir pourrait bien remettre les choses au point et mettre à la place que j'occupe temporairement, une personnalité plus digne de la remplir. Je vous prierais donc d'oublier celui qui parle et qui n'est en somme qu'un instrument, pour reporter toute votre attention sur les enseignements que je tâcherai de trouver dans les ouvrages de ceux qui, plus préparés et plus éclairés, ont fixé les principes de notre code moral.

Il arrivera nécessairement au cours de cette étude que nous présenterons pour les critiquer et les condamner des actes et des situations que l'on serait porté à rapprocher de certaines scènes vécues. La base de la conduite médicale c'est la charité chrétienne. Envisageons les choses d'une façon toute théorique, pensons chacun à soi-même, appliquons-nous les enseignements de la déon-